



FC AZZURRI BIENNE

Terreno di sport e sede « La Champagne » / Casella postale 418 / 2501 Bienne

IBAN: CH55 0900 0000 2501 2888 5 / www.fcazzurribienne.ch

Concept de protection pour les entraînements à partir du 23 novembre 2020

Schutzkonzept für Training ab 23. November 2020

Nouvelles conditions cadres

À partir du 23 novembre 2020, l'organisation des entraînements (sans contact) avec un groupe maximal de 15 joueurs (entraîneur inclus) sur un demi-terrain sera à nouveau autorisée.

Les sept principes suivants doivent être respectés lors des entraînements :

1. Entraînement

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont **PAS** autorisées à participer aux entraînements et ne peuvent pas non plus être présentes en tant que spectateurs. Elles doivent rester à la maison ou se placer en isolement si telle est la procédure requise par le médecin traitant.

Un groupe de 15 joueurs (inclus l'entraîneur) peut s'entraîner sans contact sur un demi-terrain. Tous les exercices doivent respecter en tout temps une distance de 1.5m entre les joueurs.

L'accès aux zones d'entraînement est autorisé uniquement aux joueurs, entraîneurs et staff. Les accompagnateurs (parents, frères, sœurs,...) ne sont pas admis dans ces zones d'entraînement. Nous rappelons aux accompagnateurs de nos joueurs, qui regarderaient l'entraînement, que les rassemblements de plus de 15 personnes dans les zones publiques sont interdites.

2. Port du masque

Le port du masque est **obligatoire** pour tous les membres **âgés de 12 ans et plus** dans tous les espaces clos (vestiaires, WC,...) et les zones d'entraînement clos (halle de gymnastique).

Le port masque **n'est pas obligatoire** lors d'entraînements **à l'extérieur** mais une distance de 1.50 m doit toujours est maintenue.

3. Vestiaires

Les vestiaires ont une capacité réduite en raison de l'obligation de respecter une distance de 1.50 m entre les joueurs. Le nombre maximal de joueurs autorisés à se trouver en même temps dans le vestiaire figure sur chaque porte d'entrée. **Pour les entraînements, les vestiaires restent fermés pour les équipes suivantes Juniors D, Juniors E, Juniors F, Juniors G.** Les autres équipes peuvent utiliser les vestiaires et les douches si nécessaires. Dans la situation actuelle, le club respectera la volonté du joueur adulte ou des parents de se rendre ou pas dans le vestiaire ou/et de se doucher ou pas.

4. Garder la distance

À l'arrivée, ainsi qu'à l'entrée des installations sportives, dans le vestiaire, sous la douche, après un entraînement, à la sortie des installations - dans toutes ces situations et celles qui s'y apparentent, il faut toujours maintenir une distance de 1.50 mètres et continuer à éviter les traditionnelles poignées de main et shake-hand.

5. Se laver soigneusement les mains

Se laver les mains joue un rôle crucial dans la propagation du virus. Si vous vous lavez soigneusement les mains avec du savon avant et après l'entraînement, vous vous protégez et protégez votre entourage.

6. Tenir des listes de présence

À la demande des autorités, les contacts rapprochés entre les personnes doivent être listés et conservés durant 14 jours. Ainsi, dans le cas où une personne venait à être diagnostiquée positive au coronavirus, cette traçabilité permet de retrouver rapidement tout individu ayant eu un contact avec la personne infectée. De par ce fait, il est possible de stopper la propagation éventuelle du virus au sein du club et des équipes. Le club se doit donc de disposer de listes complètes et quotidiennes de toutes les personnes présentes (joueurs, entraîneurs, staff). Pour les personnes directement impliquées lors des entraînements, tels que joueurs, entraîneurs et staff, ce sont les entraîneurs eux-mêmes qui sont responsables de tenir les listes de présences à jour. Pour les équipes juniors via l'application Sportdb.ch. Pour les équipes actives via l'application clubcorner.ch ou une liste excel.



FC AZZURRI BIENNE

Terreno di sport e sede « La Champagne » / Casella postale 418 / 2501 Bienne

IBAN: CH55 0900 0000 2501 2888 5 / www.fcazzurribienne.ch

Concept de protection pour les entraînements à partir du 23 novembre 2020 Schutzkonzept für Training ab 23. November 2020

7. Désignation du délégué au coronavirus du club

Le délégué au coronavirus est le président du club : Joël Vuillaume. Si vous avez des questions, veuillez le contacter directement (Tél. +41 76 370 92 77).

Version : 23 novembre 2020

Auteur : Vuillaume Joël, Président, FC Azzurri Bienne

FC Azzurri Bienne

Président

Joël Vuillaume

Ces règles concernent le  dans le canton de Berne



Les entraînements individuels tels que condition physique, musculation et entraînement technique sont autorisés.



Le port du masque est obligatoire dans les vestiaires, la buvette, etc. chaque fois qu'il n'est pas possible de maintenir une distance minimale.



La taille des groupes ne doit pas dépasser 15 personnes au maximum (y compris l'entraîneur-e).



Les règles sont les mêmes pour les adultes, les enfants et les jeunes de moins de 16 ans.



La distance de 1.5 m doit être respectée en tout temps dans chaque forme d'entraînement.



La traçabilité des heures d'entraînement et des groupes doit être assurée.



Les compétitions, y compris les formes de jeu, ne sont pas autorisées lors d'un entraînement.



Continuer de respecter les mesures d'hygiène.



Dans la mesure du possible, nous vous recommandons d'effectuer les entraînements en plein air. En outre, les directives des exploitants d'installations doivent être respectées.



FC AZZURRI BIENNE

Terreno di sport e sede « La Champagne » / Casella postale 418 / 2501 Bienne

IBAN: CH55 0900 0000 2501 2888 5 / www.fcazzurribienne.ch

Concept de protection pour les entraînements à partir du 23 novembre 2020

Schutzkonzept für Training ab 23. November 2020

Neue Rahmenbedingungen

Ab dem 23. November 2020 wird die Organisation von Trainings (ohne Kontakt) mit maximalen Gruppe von 15 Spielern (einschliesslich Trainer) auf einem Halbplatz wieder erlaubt sein

Die folgenden sieben Grundsätze müssen beim Training beachtet werden:

1. Training

Personen mit Krankheitssymptomen dürfen **NICHT** an Trainingseinheiten teilnehmen und dürfen nicht als Zuschauer anwesend sein. Sie müssen zu Hause bleiben oder isoliert werden und das Verfahren mit ihrem behandelnden Arzt besprechen.

Eine Gruppe von 15 Spielern (einschliesslich des Trainers) kann ohne Kontakt auf einem Halbplatz trainieren. Bei allen Trainingsformen müssen jederzeit ein Abstand von 1,5 m zwischen den Spielern eingehalten werden.

Der Zugang zu den Trainingsbereichen ist nur Spielern, Trainern und Staff gestattet. Begleitpersonen (Eltern, Brüder, Schwestern,...) sind in diesen Trainingsbereichen nicht erlaubt. Wir möchten die Begleiter unserer Spieler, die das Training beobachten würden, daran erinnern, dass Versammlungen von mehr als 15 Personen in öffentlichen Bereichen nicht erlaubt sind.

2. Masken-Tragflich

Das Tragen einer Maske ist für alle Mitglieder **ab 12 Jahren** in allen geschlossenen Räumen (Garderobe, WC,...) und geschlossenen Trainingsbereichen (Gymnastikhalle) **obligatorisch**.

Das Tragen einer Maske ist bei Trainings im Aussenbereich **nicht obligatorisch**, doch muss immer ein Abstand von 1,50 m eingehalten werden.

3. Garderoben

Die Garderoben haben eine reduzierte Kapazität, da zwischen den Spielern ein Abstand von 1,50 m eingehalten werden muss. Jede Garderobe hat an der Eingangstür die maximale Anzahl von Spielern, die sich gleichzeitig in der Garderobe aufhalten. Für das **Training bleiben die Garderoben für die folgenden Mannschaften Junioren D, Junioren E, Junioren F, Junioren G geschlossen**. Die anderen Mannschaften können die Garderoben und Duschen bei Bedarf benutzen. Der Club respektiert den Willen jedes Spielers, falls er erwachsen ist, oder der Eltern in der aktuellen Situation, in die Garderoben zu gehen und/oder zu duschen oder nicht

4. Den Abstand einhalten

Bei der Ankunft, aber auch am Eingang zu den Sportanlagen, in der Umkleidekabine, unter der Dusche, nach einer Trainingseinheit, beim Verlassen der Anlagen - in all diesen Situationen und den damit zusammenhängenden Situationen müssen Sie stets einen Abstand von 1.50 Metern einhalten und weiterhin die traditionellen Händedrucke und Check-Handshakes vermeiden.

5. Waschen Sie sich gründlich die Hände

Das Händewaschen spielt für die Hygiene eine entscheidende Rolle. Wenn Sie sich vor und nach dem Training oder einem Spiel gründlich die Hände mit Seife waschen, schützen Sie sich und Ihre Mitmenschen.

6. Führung von Anwesenheitslisten

Enge Kontakte zwischen Personen müssen auf Verlangen der Gesundheitsbehörde 14 Tage lang identifizierbar sein. Um die Suche nach Kontakten zu erleichtern, führt der Club Anwesenheitslisten aller anwesenden Personen (Spieler, Trainer, Staff). Für die direkt an den Trainingseinheiten oder Spielen beteiligten Personen, d.h. Spieler, Trainer, und Staff, sind die Trainer selbst dafür verantwortlich, die Anwesenheitslisten auf dem neuesten Stand zu halten. Für Juniormannschaften über die Anwendung Sportdb.ch. Für aktive Teams über Clubcorner.ch oder eine Excel-Liste.



FC AZZURRI BIENNE

Terreno di sport e sede « La Champagne » / Casella postale 418 / 2501 Bienne

IBAN: CH55 0900 0000 2501 2888 5 / www.fcazzurribienne.ch

Concept de protection pour les entraînements à partir du 23 novembre 2020 Schutzkonzept für Training ab 23. November 2020

7. Ernennung des Club Coronavirus-Delegierten

Der Coronavirus-Delegierte ist der Präsident des Clubs: Joël Vuillaume. Wenn Sie Fragen haben, wenden Sie sich bitte direkt an ihn (Tel. +41 76 370 92 77).

Version : 23. November 2020

Autor: Vuillaume Joël, Präsident, FC Azzurri Bienne

FC Azzurri Biel

Präsident

Joël Vuillaume

Diese Regeln gelten für den  im Kanton Bern



Einzeltrainings wie Konditions-, Kraft und Techniktrainings sind erlaubt.



Maskenpflicht in Garderoben, Clubhaus, etc. und immer wenn Mindestabstand nicht eingehalten werden kann.



Gruppengrösse von max. 15 Personen (inkl. Trainer*in) darf nicht überschritten werden.



Gleiche Regeln für Erwachsene und Kinder- und Jugendliche U16.



Abstand von 1.5 m muss bei allen Trainingsformen jederzeit eingehalten werden.



Nachvollziehbarkeit der Trainingszeiten und Gruppen muss sichergestellt sein.



Wettkämpfe inkl. Spielformen im Trainingsbetrieb sind nicht erlaubt.



Hygienemassnahmen weiterhin einhalten.



Wir empfehlen wenn immer möglich die Trainings draussen durchzuführen. Zusätzlich sind die Vorgaben der Anlagenbetreiber zu respektieren.